ART. 12 N° 587

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 587

présenté par M. Dussopt

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 80, supprimer les mots :

« du ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement supprimant des mots inutiles.